

Chapitre 1 = Notions générales de l'impôt

* Définition de l'impôt :

↳ L'impôt est une prestation pécuniaire requise des contribuables par voie publique à titre définitif et sans contrepartie en vue de la couverture des charges publiques.

↳ l'objectif de l'impôt ⇒ alimenter les caisses publiques.

* Fonctions de l'impôt :

- Rentabilité fiscale :

généralité
pluralité
automatisme
stabilité
élasticité

• Généralité : touche tous les contribuables qui ont une capacité contributive

• Pluralité : multiplicité de l'impôt, permet à l'État d'appréhender la totalité des contribuables.

• Automatisme : ↑ du tx d'impôt ⇒ ↑ sa recette.

• Stabilité : Impôt stable s'il intègre des phénomènes exogènes.

• Elasticité : impôt élastique si son rendement augmente en cas d'expansion économique

- Égalité sociale :

• Égalité devant l'impôt :

↳ Universalité : impôt supporté par tous

↳ Proportionnalité : tx constant quel que soit le revenu

• Égalité par l'impôt :

↳ Progressivité : tx d'imposition varie avec la base imposable

↳ Sélectivité : impôt tient compte de l'importance du revenu, nature des besoins, forme de l'État

- Évolution économique :

↳ L'impôt permet de mettre en œuvre une politique de relance ou stabilisation selon la conjoncture économique.

* Assiette, liquidation et recouvrement de l'impôt :

① L'assiette : est entendue de deux façons

↳ matière imposable à laquelle s'applique l'impôt

↳ Action d'asseoir ⇒ établir l'impôt.

↳ Elle comporte l'évaluation de la matière imposable pour laquelle divers procédés sont appliqués.

② Évaluation Administrative : consiste à déterminer la base de l'impôt selon des techniques adaptées à chaque catégorie d'impôt (pas de déclaration)

② Retenue à la source : consiste un procédé d'assiette + recouvrement d'impôt.

③ les forfaits : consiste à déterminer une base approchée de l'impôt dans une perspective de simplification (accords entre l'administration et le contribuable)

② la liquidation :

↳ le calcul du montant à payer par l'application à la base du tx approprié.

↳ Elle fait partie de l'assiette

$$\boxed{\text{Impôt} = \text{Base imposable} \times \text{taux}}$$

③ le recouvrement de l'impôt :

↳ consiste à faire rentrer l'impôt dans la caisse du trésor.

* Classification des impôts :

→ Administrative :
↳ Impôts directs
↳ Impôts indirects

• Impôts directs : mettent en jeu une personne, se caractérise par la permanence des faits, frappe des situations stables, le fait générateur est fixe. Ex : IR, Impôt sur le K

• Impôts indirects : s'appliquent à des objets ou actes, frappe des faits constatés au jour le jour, le fait générateur survient à des dates non fixes. Ex : TVA

→ Economique :
↳ Revenu
↳ Dépense
↳ Capital

• Impôt sur le revenu :
↳ IR : dû par les personnes physiques, représente 15% des recettes fiscales.
↳ IS : rapporte un peu plus de 10% des recettes fiscales.

• Impôt sur la dépense :

↳ Frappe la totalité des dépenses réalisées par le client, comportant : TVA, TIC, droits de douane.

• Impôt sur le capital :

↳ Taxes sur automobile, qdq droits d'enregistrement

→ Technique :

↳ Distinction entre la fiscalité des ménages et des entreprises.